



MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE LA RÉNOVATION URBAINE

Liberté

Égalité

Fraternité

Direction générale de l'aménagement, du
logement et de la nature



**MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE LA RÉNOVATION
URBAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACTUALITÉS RE2020

Comité régional des professionnels du bâtiment – 29 novembre 2024
DREAL Pays de la Loire

Retour d'expérience RE2020

Concertation lancée en février 2024 sur le « RETEX RE2020 » pour faire le point sur les éventuelles difficultés résiduelles liées à la RE2020 et **identifier d'éventuels aménagements nécessaires** (modulations, méthode, rédaction des textes...)

Concertation en septembre sur les 10 pistes d'évolutions retenues par la DHUP incluses dans un décret modificatif

➤ **La plupart de ces pistes ont été retenues** suite aux retours de la concertation.

Calendrier :

- Consultations obligatoires (oct/nov) terminées
- Passage au Conseil d'Etat à venir
- Objectif : entrée en vigueur début 2025

Extension de la RE2020 à de nouvelles typologies : travaux du « GTM2 »

Typologies concernées :

- Les hôtels,
 - Les restaurants,
 - Les commerces,
 - Les établissements d'accueil de la petite enfance (halte-garderies, crèches, etc.),
 - Les bâtiments universitaires d'enseignement et de recherche **et bâtiments d'enseignements atypiques type privé (conservatoire, ...)**,
 - **Les médiathèques et bibliothèques,**
 - Les établissements de santé et EHPAD,
 - Les gymnases et salles de sports, y compris **vestiaires seuls**,
 - Les bâtiments à usage industriel et artisanal,
-
- Les aérobares.

En attente pour finaliser la concertation avec les acteurs :
Présenter les exigences finales retenues par la DHUP

Concertation en cours sur des propositions d'exigences (en attente des retours écrits)

* En vert, nouveauté de la RE2020 /t à la RT2012

Objectif : entrée en vigueur en 2025 (probablement semestre 2)

Observatoire RE2020

- Lancé en février 2024, complété au fil de l'eau avec de nouvelles statistiques
- Accessible via le site RT RE bâtiment, sinon : <https://re-batiment2020.cstb.fr/opee/>
- 3 Objectifs retenus :
 - Suivi de la politique publique
 - Accompagner la montée en compétence filière
 - Contrôle de la réglementation
- Objectif de mise à disposition de la base de données en opendata
 - En cours de validation sur le plan juridique

Mesure de réduction des consommations d'eau potable dans les constructions nouvelles

Objectif de la mesure : Rendre les bâtiments neufs plus sobres en eau potable ; mesure inscrite dans le Plan eau (mesure 3)

Forme de la mesure : Nouvelle exigence de performance environnementale via l'indicateur Ic_eau déjà calculé dans l'ACV RE2020

Bâtiments concernés : Maisons individuelles, logements collectifs, bureaux et bâtiments d'enseignement primaire et secondaire, en construction neuve (périmètre du premier volet de la RE2020)

Leviers à la disposition des acteurs :

- performance hydro-économe des équipements installés (robinetterie) ;
- réutilisation des eaux de pluie ;
- réutilisation des eaux grises.

Etat d'avancement de la mesure : Finalisation de la proposition DHUP avant une dernière phase de concertation

Projet CAP2030

Porteurs du projet : Alliance HQE-GBC France ; Collectif Effinergie ; Collectif des Démarches Quartiers et Bâtiments Durables & CSTB

Avec le soutien financier de l'Ademe et de la DGALN

Objectifs : Etablir un **cadre commun de référence pour l'évaluation des performances des bâtiments de demain, lisible, accessible, transparent et utilisable librement.**

C'est à dire un **langage commun** sur lequel les **démarches volontaires** (labels, certifications, démarches bâtiment durable) et la **future réglementation** pourront s'appuyer.

9 GT (biodiversité, économique circulaire, adaptation au changement climatique, etc.) ont été lancés depuis septembre 2023.

Une version initiale du cadre commun de référence est attendue pour le **premier trimestre 2025.**

Pour plus d'informations sur le sujet -> <https://www.planbatimentdurable.developpement-durable.gouv.fr/cap-2030-r354.html>

Dispositif d'accompagnement pour la production de données environnementales

L'Alliance HQE-GBC a lancé la 4ème édition de l'Appel à Accompagnement (AAA) #FaistaFDES #FaistonPEP, avec le soutien financier de l'ADEME.

L'Alliance HQE-GBC apporte un soutien aux actions suivantes :

- La réalisation des déclarations environnementales
- La vérification des déclarations par tierce partie indépendante (dont enregistrement au programme)
- La définition de règles de catégorie de produit
- La réalisation du cahier des charges des outils d'extrapolation et les outils réalisés
- La revue critique des outils d'extrapolation

Date limite de dépôt des candidatures : samedi 15 février 2025



Plus d'infos ici :

<https://rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr/4eme-edition-de-l-appel-a-accompagnement-a874.html>